

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D030/2018

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 6 avril à 14 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la vice-présidence de Madame Martine VATINEL.

Date de convocation : 29 mars 2018

Nombre de membres	<p>Étaient présents : Mme BINET, Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELEE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL.</p> <p>Étaient absents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme ERARD, M. KAREB, M. PALADE, Mme VANDERHOEVEN, M. ARNAUD</p>
En exercice : 21	
Présents : 14	
Votants : 15	

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à M. DU MESNIL-ADELEE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte BINET

**Objet : Enfance Jeunesse - Approbation de la convention de prestation de service « technique » assurée par la commune de Serquigny au profit du C.I.A.S.**

***PJ : Convention***

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL/BCLI/2016-93 portant création de la communauté de communes « Intercom Bernay Terres de Normandie » issue de la fusion des communautés de communes de Broglie, de Bernay et des environs, de l'Intercom du Pays Brionnais, du canton de Beaumesnil et de l'Intercom Risle et Charentonne,

Vu les dispositions de la Loi NOTRe renforçant le rôle du C.I.A.S. en faveur de la reconnaissance de l'action sociale d'intérêt communautaire,

Et, considérant la nécessité de souscrire une convention avec la commune de Serquigny au titre des interventions de ses services techniques dans le cadre de l'organisation des services enfance jeunesse (Accueils de Loisirs, Relais Parents Assistantes Maternelles, Pôles Adolescents...),

Madame la Vice-Présidente soumet à l'approbation de l'assemblée la convention de prestation de service afférente.

**Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- ↳ Approuve la convention proposée pour la réalisation de prestation de service « technique » par la commune de Serquigny, au profit du C.I.A.S., dans le cadre de l'organisation des services enfance jeunesse.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que toutes pièces nécessaires à son exécution.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20180406-18D030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2018



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JC ROUSSELIN", written over the circular stamp.